

# République du Sénégal

-----  
Un Peuple – Un But – Une Foi



MINISTRE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DU  
DEVELOPPEMENT SOCIAL

## **REALISATIONS 2005**

**&**

## **PERSPECTIVES 2006**



Novembre 2005

## **SOMMAIRE**

**I – LES MISSIONS**

**II – LES STRUCTURES**

**III – LE BILAN DES REALISATIONS ET PERSPECTIVES**

**IV – LE PROJET DE BUDGET 2006**

Le présent rapport est préparé pour les besoins de l'examen du projet de budget 2006 du Ministère de la Femme, de la Famille et du Développement Social par les honorables députés de l'Assemblée Nationale.

## **I – LES MISSIONS**

Conformément au décret n° 2005-271 du 29 Mars 2005, le département a pour mission de préparer et de mettre en œuvre la politique arrêtée par le Chef de l'Etat en matière de promotion de la famille, de protection et de développement des femmes et des enfants et de développement social.

A ce titre, il est chargé de la bonne intégration sociale des femmes. Il s'assure qu'elles occupent la place qui doit être la leur à tous les niveaux de la vie sociale. Il conduit la politique de lutte contre les discriminations à l'égard des femmes. En liaison avec le Ministère chargé de la santé, il veille à la protection de la santé des femmes.

Il est responsable de la défense des droits fondamentaux des femmes et des enfants. Il s'assure de la bonne intégration des jeunes enfants dans la vie familiale et sociale. Il est chargé de la politique familiale. Il veille au respect des familles. Il s'assure de la place de la famille au sein de la société sénégalaise.

Il aide les femmes à monter des activités économiques individuelles ou en groupement. Il a en charge les mutuelles de femmes.

Il est responsable des politiques à l'égard des enfants abandonnés, des enfants dans la rue et des enfants en voie de marginalisation. Il met en œuvre les actions permettant de donner un cadre de vie décent à ces enfants.

Le Ministre est chargé de la conception et de la mise en œuvre des politiques destinées à lutter contre la pauvreté et à assurer un niveau de vie convenable à l'ensemble de la population sénégalaise.

Il veille à ce que les projets de développement profitent à l'ensemble des catégories sociales de la population, et notamment aux femmes ainsi qu'aux plus démunis.

Il conduit la politique et les stratégies de développement social, notamment en ce qui concerne les groupes vulnérables.

## **II – LES STRUCTURES**

Pour réaliser ces missions, le Ministère de la Femme, de la Famille et du Développement Social s'appuie sur les structures suivantes :

- La Direction de la Protection des Droits de l'Enfant (DPDE)
- La Direction de la Famille (DF),
- La Direction du Développement Communautaire (DDC),
- La Direction des Stratégies de Développement Social (DSDS),
- Le Centre National d'Assistance et de Formation pour la Femme (CENAF),
- Le Service de l'Administration Générale et de l'Équipement (SAGE),
- L'École Nationale des Travailleurs Sociaux Spécialisés (ENTSS),
- Le Bureau de Suivi et de Coordination Technique des Projets et Programmes (BSCTPP),
- La Cellule de Suivi Opérationnel des Projets de Lutte contre la Pauvreté (CSOPLCP)
- Les Projets et Programmes

Le rapport traitera, conformément aux missions ci-dessus indiquées, des actions qui ont été réalisées dans le cadre de l'année 2005 par les structures du département ainsi que des perspectives pour l'année 2006.

## **III - BILAN DES REALISATIONS ET PERSPECTIVES**

Deux évènements majeurs ont marqué entre autres l'année 2005.

En effet, la décoration de Madame le Ministre Aïda MBODJI par le Département d'Etat américain en qualité d'héroïne dans la lutte contre le

trafic des enfants a été un moment de fierté et de récompense des efforts du Gouvernement en matière de protection des droits de l'enfant.

Par ailleurs, la tenue de la 1<sup>ère</sup> conférence des Ministres en charge de la Femme et du Genre de l'Union Africaine à Dakar, du 12 au 15 Octobre 2005 sous la présidence effective du Chef de l'Etat a connu un succès éclatant du point de vue de la participation et de la qualité des conclusions des travaux.

Parmi celles-ci, on peut noter :

- la déclaration d'engagement dans une perspective d'harmonisation des mécanismes,
- le plan d'action et le cadre de suivi
- le projet de l'Institut Africain pour la promotion du genre à l'initiative du Président Maître Abdoulaye WADE
- L'élection du Sénégal pour la première fois à la Présidence du comité Femme et Développement de la CEA

### **3.1 : Direction du Développement Communautaire**

Dans le cadre des dispositions réglementaires en matière de gestion de l'intervention des ONG, le département, par l'entreprise de la Direction du Développement Communautaire, a pu réaliser les actions suivantes :

- Pour la période 2004-2005, 65 programmes d'investissement ont été identifiés dont 25 d'entre eux ont fait l'objet d'une évaluation en rapport avec les partenaires gouvernementaux concernés (Economie et Finances, Environnement, Santé, Education).
- Le taux de réalisations des évaluations est de 38%. Cette faiblesse relative est due aux difficultés rencontrées par la Direction pour mobiliser de façon autonome les ressources humaines financières et logistiques nécessaires pour mener à bien les missions d'évaluation.
- La DDC a assisté les ONG à élaborer leurs programmes et a participé à neuf séances de la commission interministérielle chargée d'examiner les programmes et projets d'investissement des ONG.

Pour l'année 2005, 8 projets ont été financés pour un montant global de 209 271 943FCFA.

- Dans le cadre de l'exécution du régime particulier, la DDC a traité 18 demandes d'admission temporaire, 80 dossiers de prorogation et 120 demandes d'exonération des droits et taxes.
- S'agissant des demandes d'agrément, la DDC a reçu 105 dossiers dont 68 ont pu être présentés à la commission ad hoc qui en a approuvé 37 en 6 séances soit un taux d'approbation de 54%.

Cette faiblesse des dossiers présentés en commission d'agrément est liée à deux facteurs :

Soit les dossiers sont incomplets et imprécis au regard de décret 96-103 du 8 Février 1996 qui détermine les conditions d'agrément :

-Soit les dossiers nécessitent l'intervention du Ministère de l'Intérieur pour la délivrance d'un arrêté d'autorisation d'exercer qui s'avère être une longue procédure.

- En terme de perspectives pour l'année 2006, il s'agira pour la DDC de parvenir aux résultats suivants :
  - Faire adopter la loi sur l'intervention des ONG
  - Organiser des séminaires d'information sur la loi et son décret d'application
  - Renforcer le parc informatique de la DDC
  - Editer le deuxième volume du répertoire des ONG
  - Mettre en ligne sur internet la base de données sur les ONG
  - Consolider et renforcer le partenariat avec les autres départements ministériels et les partenaires stratégiques (PNUD, USAID etc...)

### **3.2 : Développement de Stratégies de Développement Social**

Ses missions concernent, pour l'essentiel à:

- la conception et la mise en œuvre de stratégies de développement social visant l'amélioration des conditions de vie des populations ;

- la promotion de la recherche-action en matière de développement social en milieu urbain et rural relativement aux groupes vulnérables ;
- la collecte, l'exploitation et la diffusion de la documentation produite ainsi que les expériences accumulées; l'évaluation de l'impact des stratégies et programmes mis en œuvre par les services techniques et les projets et programmes du Ministère ;
- la traduction en modules de formation des stratégies concluantes au profit des services techniques du Ministère ;
- l'élaboration des rapports d'avancement de la mise en œuvre des rapports politiques de développement.

Dans le cadre de l'accomplissement des missions qui lui sont dévolues, la DSDS a accompli plusieurs réalisations, en dépit des contraintes auxquelles il a confronté.

En 2005, la DSDS s'est principalement consacrée à la réalisation d'un important chantier, en l'occurrence la conception du **Programme Décennal Familial et Social** du MFFDS. Pour ce faire, la direction a mené une série d'études relative à l'élaboration :

- des TDR du Programme Décennal Familial et Social ;
- du premier draft du Programme Décennal Familial et Social ;
- **de la Lettre de Politique de Développement Familial et Social ;**
- du premier draft de la Lettre de Politique de Développement Familial et Social ;
- **du Bilan diagnostic du secteur Familial et Social ;**
- de la Contribution des Directions, Services et Projets du Ministère de la Femme, de la Famille et du Développement Social (MFFDS).

Toujours en vue d'aboutir à un Programme Décennal Familial et Social, un atelier de validation du Bilan Diagnostic s'est déroulé du 13 au 14 avril 2005.

La DSDS a aussi tenu un atelier de restitution de l'étude sur les inégalités d'accès au bien-être des enfants au Sénégal.

Par ailleurs, cette structure a également contribué à la réalisation d'un certain nombre de documents, dont :

- la sécurité alimentaire en Afrique: le rôle des collectivités locales;
- le bilan a mi-parcours de l'OMD 3: promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes au Sénégal;
- le processus d'intégration sociale des groupes vulnérables au Sénégal.

Lors de la conception du site Web du ministère, la DSDS a mené un travail approfondi de réflexion.

De surcroît, il a piloté la mise en place du programme de formation des agents du MFFDS pour le renforcement de leurs capacités.

La principale contrainte réside sur le nombre insuffisant de ressources humaines pour faire face aux nombreuses tâches que demandent la conception et la mise en œuvre de politiques sociales cohérentes et intégrantes.

Comme par le passé, la DSDS va poursuivre les études et recherches en vue d'appuyer le Ministère. A cet effet, pour l'année 2006, la DSDS envisage de finaliser la dernière phase de l'élaboration du Programme Décennal Familial et Social du Ministère de la Femme, de la Famille et du Développement Social (MFFDS). Dans cette perspective, la tenue de deux ateliers de restitution et de partage est prévue aux mois d'avril et de mai.

A la suite de la validation du Programme Décennal, la DSDS aura la charge d'assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation.

La DSDS ambitionne également de concevoir un programme de renforcement des capacités du ministère et des groupes vulnérables pour favoriser l'autonomisation de ces derniers ainsi qu'un développement social harmonieux et profitable à toutes les couches de la population sénégalaise.



Le projet de budget Général du Ministère de la Femme, de la Famille et du Développement Social, toutes dépenses confondues, est arrêté à la somme de 19 milliards deux cent quatre vingt Quinze millions Trois cent Cinquante Cinq milles (**19 295.355.000**) francs CFA et réparti comme suit :

### **3.3 : Famille**

Conformément à la politique familiale définie par le Chef de l'Etat, le département s'atèle à la réalisation de l'intégration de l'approche genre dans les politiques, plans et programmes de développement avec l'appui de l'U.N.F.P.A .

<b>Domaine</b>	<b>Activités réalisées</b>	<b>Perspectives</b>
<b>FAMILLE</b>	1. Élaboration du programme « amélioration des conditions de vie des familles » dans le cadre du 3 <sup>ème</sup> PAIP. (Juin 2004)	-Relance du programme auprès du MEF Soumettre programme PTIF pour financement
	2. Elaboration du projet d'arrêté mettant en place le comité de protection et de promotion de la famille. (Mai 2004)	Faire du comité de la famille, un maillon important dans la mise en œuvre de la politique de promotion des familles.
	3. Élaboration des termes de références de l'étude prospective sur les familles sénégalaises ( Juillet 2005)	Cette étude a pour but de prendre en compte les tendances lourdes de l'évolution de nos systèmes familiaux
	4. Résumé du plan d'action de l'UA sur la famille en Afrique ( Août 2004)	
	5. Élaboration des TDR du plan d'action de l'union africaine sur la famille en Afrique (Août 2005)	
	Validation du rapport de la CEDEF (Août 2004)	
	6. proposition de stratégie de restitution de la rencontre de l'UA sur la famille en Afrique (Novembre 2004)	

	7. Élaboration du rapport sur l'année internationale de la famille et de la journée internationale des familles 2004 (Mai 2005)	
	8. contribution du secteur famille pour le DSRP révisé (Septembre 2005)	
<b>FEMME</b>	Élaboration de projets suivants dans le cadre du 3 <sup>ème</sup> PAIP : lutte contre la mortalité maternelle : appui aux organisations de femmes ; coordination des activités du plan d'action nationale de lutte contre les MGF ; (Juin 2004)	Ces projets validés en commissions et transmis au ministère du plan (DPRH)
	2. Elaboration du rapport d'évaluation des quinzaines de la femme (23) (Septembre 2004)	Toutes les quinzaines ont été évaluées lors d'un atelier au centre GINDDI
	3. élaboration TDR sur l'élaboration de la 24 <sup>e</sup> édition de la quinzaine nationale de la femme (Juin 2005)	Dossier déposé au cabinet discussions sur les modalités pratiques d'organisation de l'exercice faites avec le sage. Date reportée plusieurs fois
	2. Participation au groupe de travail sur la mise en œuvre des conditions de prise en charge de l'époux et de l'enfant par la femme salariée et sur l'égalité de traitement fiscal entre homme et femme (Mars-Avril 2005)	La DF a assuré le secrétariat de ce groupe de travail durant toutes les réunions
	3. Réalisation d'étude sur genre et OMD (Août 2005)	Rapport transmis au cabinet et au MP
	4. coordination de la cellule de soutien psychologique en faveur des sinistrés lors des inondations (Août – Septembre – Octobre 2005)	Pb de fonctionnement de la cellule retard dans la mise en disposition des fonds
	5. participation à la validation de l'étude genre et bonne gouvernance (Octobre 2005)	
	6. Réunion du comité consultatif national de la femme	

<b>EVENEMENTS SPECIAUX</b>	1. Célébration de la journée internationale de la femme le 08 Mars 2005 thème : (Mars 2005)	Une forte mobilisation des femmes a été notée au niveau de l' Hôtel de Ville de Dakar.
	2. célébration de la quinzaine nationale de la femme du 23 Avril au 09 Mai 2005 (Avril – Mai 2005)	bonne préparation technique implication effective des régions
		Non célébrée à cause du chevauchement avec la fin de la quinzaine
<b>AUDIENCES</b>	La DF a reçu plusieurs organisations et personnes physiques en audiences et a rendu compte à Mme le Ministre	
<b>MUTILATIONS GENITALES FEMININES</b>	Groupe de travail sur le suivi du PA sur Validation du cadre logique des 4 composantes du plan d'action national ; Validation de l'argumentaire religieux -Rencontre pour l'élaboration des stratégies de mise en œuvre et de suivi/Évaluation du plan (Mai 2004)	Ces 4 composantes sont : la communication et la mobilisation sociale, l'éducation formelle et non formelle, les mesures d'accompagnement et le cadre institutionnel

### **Recommandations**

- Doter la DF de moyens logistiques pour exécuter correctement ses activités
- Prévoir le financement des évènements spéciaux dans le budget de la DF

### **En matière d'allègement des travaux de la femme :**

Au titre de l'appui aux groupements féminins et aux groupes défavorisées, il a été acquis pour une valeur de 300 millions sur le Budget de l'Etat un nombre important de matériels d'allègement et de production pour production pour renforcer le potentiel économique des femmes. Il s'agit de :

- Equipements des sièges des organisations de femmes ;
- Mobilier ;
- Matériels informatiques ;
- Groupes électrogènes,

- Matériels de coiffure ;
- Unités de fabrication de savon
- Décortiqueuses ;
- Moulins ;
- Egraineuses

La mise en œuvre de ce programme d'appui se poursuit sur l'ensemble des régions du pays en rapport avec les autorités administratives qui seront davantage impliquées dans les études d'implantation et le suivi de la gestion des équipements ou matériels octroyés aux populations, conformément au manuel de procédures en cours de finalisation.

### **3-4 : *Projet Genre et renforcement des capacités***

Au cours des trois premiers trimestres les activités suivantes ont été menées :

- Participation à l'atelier de planification des activités 2005 du 5<sup>ème</sup> programme de l'UNFPA
- Campagne de sensibilisation, de plaidoyer et d'information sur « Genre et Droits de la Femme musulmane » dans la région de Dakar par le Réseau National Islam/Sida/Education,
- Participation à la conférence internationale sur l'évaluation de la mise en œuvre de la plateforme de Beijing
- Organisation de l'atelier de renforcement des capacités des coordonnateurs (trices) des composantes projets du 5<sup>ème</sup> programme de l'UNFPA
- Participation à la 24<sup>ème</sup> édition de la quinzaine nationale de la femme  
Organisation de l'atelier de formation des formateurs en genre, droits et besoins de la femme musulmane pour les membres du réseau national Islam/Sida/Education
- Organisation d'un atelier de formation des Directeurs nationaux à l'approche genre et planification des projets de développement
- Participation à la célébration de la journée mondiale de la population
- Organisation de l'atelier de validation du guide méthodologique d'intégration du genre dans les politiques, plans et programmes de développement

- Organisation de l'atelier de formation des formateurs,
  - Vulgarisation de l'argumentaire religieux chrétien dans les diocèses :
- S'agissant des perspectives de 2006, il est prévu les activités que voici :
- Organisation des sessions de démultiplication de la formation genre et expérimentation du guide méthodologique d'intégration du genre dans les projets et programmes de développement par les points focaux sectoriels.
  - Organisation d'ateliers de formation en genre en direction des cibles non encore touchées ;
  - Voyages d'études
  - Participation aux conférences internationales ;
  - Evaluation finale du projet.

### **3.5 : Assistance et Formation pour les Femmes**

Le projet de mise en place du Centre National d'Assistance et de Formation pour les Femmes (CENAF) et des 49 Centres départementaux (CEDAF) est en cours d'exécution. En effet, l'agence d'exécution, le PCRPE, a pu démarrer effectivement la construction de douze (12) CEDAF<sup>1</sup> et organiser la pose de la première pierre du CENAF sur contribution de l'Etat d'un montant de 1,5 milliard de Francs CFA pour les CEDAF d'un montant de 1 million de Dollars U.S pour le CENAF.

### **3.6 : Protection des Droits de l'Enfant**

<b>Activités réalisées</b>	<b>Résultats obtenus</b>
1- Organisation et célébration de la fête de l'Enfant	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1337 cadeaux distribués dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 450 cadeaux aux enfants démunis</li> <li>➤ 300 cadeaux aux orphelins du bateau JOOLA</li> <li>➤ 337 cadeaux aux enfants du personnel</li> <li>➤ 250 cadeaux aux enfants des associations, s.o.s et hôpitaux (Principal - Dantec - Albert Royer)</li> </ul> </li> <li>• Participation des associations d'enfants</li> </ul>

<p><b>2-</b>organisation et célébration de la journée de l'Enfant africain :</p> <p><b>Thème :</b> l'exploitation économique des enfants par la mendicité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Célébration officielle au village d'enfants S.O.S de Kaolack</li> <li>• Participation des enfants des associations de la commune</li> </ul>
<p><b>3-</b> organisation et célébration de la semaine Nationale</p>	<p>Mobilisation de tous les acteurs sur le thème de la mendicité des enfants</p>
<p><b>4-</b> Signature du protocole d'accord de partenariat entre Plan Sénégal et le MFFDS</p>	<p>Protocole signé avec fonds d'appui pour la campagne nationale sur l'enregistrement des enfants à la naissance</p>
<p><b>5-</b> Lancement de la 3<sup>ème</sup> phase de campagne sur l'enregistrement des enfants à la naissance</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lancement officiel de la 3<sup>ème</sup> campagne nationale sur l'enregistrement des enfants à la naissance à MBacké</li> <li>• Participation des GPF, associations d'enfants, PCR, du Maire, du MCLD et des Partenaires</li> </ul>
<p><b>6-</b> Préparation et tenue de la colonie de vacances en Gambie</p>	<p>Colonie de vacances tenue</p>
<p><b>7-</b> Mise en place du comité technique national pour l'organisation des assises nationales sur la mendicité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- comité technique de préparation mise en place, partenaires techniques identifiés</li> <li>- TDR élaborés</li> <li>- TDR du consultant élaborés</li> </ul>

Pour les Perspectives 2006, il est prévu la tenue des assises en janvier 2006 sur la mendicité et identification de stratégies de lutte contre la mendicité.

Il a été mené une étude sur la problématique de la mendicité à Dakar.

Toujours dans le domaine de la protection des droits des enfants, le département a pu :

- Organiser une campagne d'enregistrement des enfants à l'état civil avec l'appui de l'UNICEF et de Plan International
- Elaborer le rapport d'étape au comité des Droits de l'Enfant des Nations Unies ;
- Evaluer le Parlement du National des Enfants du Sénégal

- Renforcer les capacités des agents par une formation sur les Droits de l'Enfant avec l'appui de Save the Children pour un montant de 5.260.000 F CFA;

### **3-7 : Lutte contre les Pires Formes de Travail des Enfants (PLCPFTE)**

Les activités réalisées dans le cadre du Plan d'Action de 2005 tournent autour des grands axes suivants :

- Organisation d'une revue à mi-parcours du PLCPFTE
- Appui et suivi opérationnel des plans d'action des comités techniques de suivi départementaux de lutte contre les pires formes de travail des enfants
- Organisation d'un atelier national d'harmonisation des plans d'action de lutte contre la mendicité des quatre départements de la région de Dakar
- Organisation d'un atelier national d'harmonisation des différents plans d'action départementaux et de leçons apprises du travail de planification locale dans les différentes zones du Projet
- Appui aux institutions gouvernementales pour la prise en charge psychosociale des enfants
- Lancement du guide « Média et Protection des Enfants » à l'intention des journalistes
- Organisation de quatre (04) fora de sensibilisation des élus locaux et des populations avec le réseau des parlementaires pour la Population et le Développement (RPPD)
- Organisation de six (06) ateliers départementaux de partage du Guide avec les réseaux locaux des journalistes pour la protection de l'enfant
- Rencontre de validation du rapport final de la revue à mi-parcours du PLCPFTE

- Préparation et organisation de la mission italienne pour la finalisation de la 2<sup>ème</sup> phase de financement du Projet.

### **3.8 : EVF/Daaras**

Dans le cadre du 5<sup>ème</sup> Programme d'Assistance avec le Sénégal, le FNUAP poursuit son appui pour la promotion de l'éducation à la vie familiale dans les daaras.

Il a été réalisé, entre autres, les actions majeures suivantes :

- la sensibilisation des populations sur la vulnérabilité des enfants talibés et l'éducation à la vie familiale dans les daaras (EVF-Daaras) ;
- l'élaboration d'un argumentaire religieux pour l'éducation à la vie familiale dans les daaras;
- la formation de 70 maitres coraniques sur l'EVF-Daaras et les caractères arabes harmonisés pour un coût de 38 832 441 F /CFA;
- l'élaboration de supports didactiques pour la formation et la sensibilisation;
- l'appui aux 10 daaras en matériels divers et médicaments pour une valeur global de 48 756 250 F/CFA.
- La sensibilisation pour un montant de 4 753 000 F/CFA.

### **3-9 : Centre Guinddi**

Le Centre d'écoute d'information et d'orientation pour enfants en situation difficile a poursuivi ses activités durant les mois de janvier à Octobre 2005.

Le Centre a reçu au cours des mois de janvier à Octobre 2005, 32 128--- appels téléphoniques.

Les actions de rue au nombre de---317---sont effectuées en permanence de jour comme de nuit durant l'année.



Pour les retours en famille, le centre a enregistré pour la période concernée---752--- retours en famille dans presque toutes les régions du Sénégal et dans certains pays de la sous région (au Mali, en Gambie, en Guinée Bissau et en Guinée)

Le centre a également effectué des placements en ateliers avec ses partenaires extérieurs.

Sur le plan médical, ---426--- jeunes ont été suivis au centre et les soins ont été pour l'essentiel des blessures suites à des bagarres, mais également des maux de tête et de ventre ainsi que des accès palustres.

Concernant le suivi social, les enfants retournés en famille et placés dans des ateliers ont fait l'objet d'un suivi au téléphone, il en est de même pour les enfants placés dans les centres de réadaptation sociale et dans les ateliers de formation.

Le volet formation a débuté en 2004 et porte sur l'enseignement technique féminin. Le cycle commence de janvier et se termine au mois de décembre de chaque année.

Pour la période considérée de 2005, (25) jeunes filles sont en formation. Elles sont issues pour la majeure partie de familles démunies et vivent des situations difficiles. Elles viennent pour la plupart d'entre elles des quartiers périphériques comme Thiaroye, Pikine, MBao, Guédiéwaye etc...

En plus de l'enseignement technique féminin, a démarré l'initiation à l'informatique pour les jeunes en situation difficile et également pour les jeunes filles du centre de formation. Cette formation est dispensée par l'ONG Connexion Sans Frontières partenaire du MFDSSN et du Centre GINDDI.

A l'occasion de la célébration de grandes cérémonies religieuses, le Centre dans le souci de suivre le flux migratoire des enfants dans le besoin, installe des antennes d'écoute et d'hébergement dans les grandes villes religieuses

comme Touba (Magal 2005) et Tivaouane (Maoloud 2005) avec l'appui d'associations et des médias.

Ces antennes ont permis la stabilisation des enfants égarés et leurs retours en familles.

Cette année le centre a enregistré un appui plus substantiel des partenaires comme l'UNICEF et Plan International. De bonnes volontés se sont également investies pour organiser des restaurations du cœur au profit des enfants ou offrir des dons.

La notoriété du centre dépasse présentement le cadre national.

En effet durant l'année 2005, le centre a reçu la visite d'imminentes personnalités qui se sont engagées à soutenir ses actions et signées le livre d'or. Il s'agit notamment de :

- La Directrice adjointe du FMI
- Le Gouverneur du district 403 de Lions Club International
- Le Secrétaire Général du ministère de la condition féminine du Congo
- La coopération Italienne
- Le Département d'Etat Américain

Pour l'année 2006, le centre envisage, outre le développement de ses activités et missions.

Pour atteindre ces objectifs, le centre doit disposer de moyens matériels, logistiques et humains en qualité et quantité suffisantes.

### ***3-10 : Projets et Programmes de Lutte Contre la Pauvreté***

A travers trois grands projets financés sur contributions extérieures avec des contreparties de l'Etat, le département poursuit la lutte contre la pauvreté et la marginalisation des groupes vulnérables. Le bilan des réalisations se présente sommairement par projet ainsi qu'il suit :

❖ **L'Agence du Fonds de Développement Social (AFDS)** financée par la Banque Mondiale. A son actif, il peut être relevé, entre autres :

- 578 projets d'accès aux services sociaux de base ont été réalisés pour une valeur globale de 7 064 997 784 F/CFA. L'exécution de la composante 1 relative au renforcement de l'accès aux services sociaux de base est satisfaisante. Tous ces projets sont conformes aux plans locaux de développement. Près de 90% des communautés bénéficiaires sont satisfaites
- L'exécution de la composante 2 relative à l'accès aux services de la micro-finance est satisfaisante. 515 sous-projets AGR ont financés pour un montant global de 1 957 298 920 F/CFA. En 2<sup>ème</sup> phase 12 SFD ont signé un accord de financement (168 743 000F/CFA) pour renforcer leur capacité à mettre en œuvre un plan d'affaires pour atteindre la clientèle pauvre ciblée
- L'exécution de la composante 3 relative au renforcement des capacités des communautés est hautement satisfaisante (3000 formés en plus des 11 000 formés en 2004 sur les modules de formation à la gestion à la base)
- Le programme additionnel en Casamance a débuté et se développe très rapidement. L'intégration de la dimension « *peace-building* » a été réalisée avec succès.
- Le futur projet PNDL devrait assurer la jonction sans interruption avec les projets PNIR et AFDS en phase terminale

❖ **Le Projet de Lutte Contre la Pauvreté (PLCP)**, sur financement de la BAD et du Fonds Nordique pour le Développement, compte boucler d'ici à la fin 2005 toutes les réalisations inscrites dans son programme notamment l'alphabétisation de plus de **36.000 bénéficiaires**, la mise en place de **2 400 prêts** aux caisses villageoises d'épargne et de crédit,

le financement de **290.000 micro-crédits** et activités génératrices de revenus et la réalisation de **600 micro-projets** d'infrastructures de base.

- Le PLCP a mis en place 514 caisses locales d'épargne et de crédit dans les 5 régions cibles ( Dakar, Diourbel, Kolda, Tamba et Thiès) dont 347 ont été financées pour un montant de 719.742 000F/CFA au profit de 28 234 bénéficiaires dans le cadre du développement des AGR.

1.881.853.055 FCFA

(Montant de base)

- Pour la réalisation des infrastructures sociales de base, 5 380 520 000F /CFA.
- Dans le cadre de renforcement des capacités 240 relais ont été formés et 1200 facilitateurs. Pour le matériel didactique, 61 400 manuels en wolof, 51 000 en pulaar, 17 440 en madinka, 21 400 en sérère et 600 en balante.
- En matière d'équipements d'allègement des travaux post-récoltes, il a été livré 336 broyeurs à céréales, 18 décortiqueuses à mil, 12 batteuses à mil, 12 décrotiqueuses à fonio, des lots de pièces de rechange connexes, 120 charrettes asines et 96 charrettes équines.

❖ **Projet d'Appui à la Réduction de la Pauvreté (PAREP)**, sur financement du PNUD d'un montant de **2 milliards 500 millions de francs cfa** a déjà démarré cette année et se poursuivra jusqu'en 2007. Il vise principalement le renforcement des capacités, des moyens d'existence durables et de suivi-évaluation dans les zones de Saint-louis, Tamba, Bambey et Ziguinchor.

Le projet a démarré dans de bonnes conditions après avoir avoir accusé quelques retards.

- Le Projet d'Appui à la Réduction de la Pauvreté (**PAREP**) sera en pleine phase opérationnelle en 2005 et, à cet effet, devra démarrer la mise en place :

- d'un fonds de développement local renforcé sur l'axe ( Matam, St-Louis et Louga) en partenariat avec la coopération luxembourgeoise ;
- d'un fonds d'appui à l'entrepreneuriat en milieu scolaire pour U.S \$ 200.000 ;
- d'un fonds d'appui aux personnes vivant avec le VIH-SIDA pour U.S \$ 250.000 ;
- d'un portefeuille d'au moins 100 micro-projets approuvés et lancés chaque année dans les zones de concentration en milieux rural et péri-urbain.

❖ **Le Projet Crédit Femmes**

Pour la troisième génération, la répartition des financements par région (fonds de crédits et fonds de garantie confondus) se présente ainsi :

REGIONS	MONTANT	DEPARTEMENT		
		Déprt (1 capitale)	Département 2	Département 3
Dakar	170 000 000	70 000 000 (Dakar)	40 000 000 (Pikine) 30 000 000 (Guédiawaye)	30 000 000 (Rufisque)
Diourbel	130 000 000	50 000 000	40 000 000	45 000 000
Fatick	130 000 000	50 000 000	40 000 000	40 000 000
Kaolack	130 000 000	50 000 000	40 000 000	40 000 000
Kolda	130 000 000	50 000 000	40 000 000	40 000 000
Louga	130 000 000	50 000 000	40 000 000	40 000 000
Matam	130 000 000	50 000 000	45 000 000	45 000 000
Tamba	130 000 000	50 000 000	40 000 000	40 000 000
Thiès	130 000 000	50 000 000	40 000 000	40 000 000
Saint-Louis	130 000 000	50 000 000	40 000 000	40 000 000
Ziguinchor	130 000 000	50 000 000	40 000 000	40 000 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 470 000 000</b>			

**Observations** : Les capitales régionales recevront un montant plus élevés que celui de leurs départements compte tenu de la forte concentration de la capitale

**En conclusion** à cette première partie, il faut relever que les réalisations faites en 2005 par le département, ne l'ont pas été sans difficultés ou contraintes parmi les quelles, il faut noter :

- L'insuffisance des ressources financières pour faire face à la demande sociale mutiple et pressante ;
- La mobilisation lente de ressources approuvées dans les plans de travail pour des problèmes de procédures ou de trésorerie du ressort des bailleurs ;
- Des retards d'exécution du portefeuille de projets géré par le PCRPE.

La levée de ces contraintes et difficultés contribuerait à embellir les perspectives d'actions et d'investissements, ci-dessous, envisagées par le département pour l'année 2006.

Parmi les grands chantiers du département dans le courant de l'année 2006, on peut retenir entre autres :

- L'élaboration et la mise en œuvre d'un programme décennal de développement familial et social.
- La mise en œuvre de la stratégie nationale pour l'égalité et l'équité de genre au Sénégal.
- Le démarrage effectif du CENAF et des CEDAF.

#### IV – PROJET DE BUDGET 2006

<b>BUDGET GENERAL</b>				
<b>Budget de fonctionnement</b>	<b>Crédits ouverts en 2005</b>	<b>Réévaluation des services votés</b>	<b>Mesures nouvelles</b>	<b>Total</b>
<b>Titre 2</b> Dépenses de personnel	1.433.000.000	920 525 000	0	920 525 000
<b>Titre 3</b> : Dépenses de fonctionnement	2. 049.521.000	1.077.744.000	93.520.000	1.171.264.000
<b>Titre 4</b> : Dépenses de Transfert	1.049..902.000	418.822.000	6.000.000	424.822.000
Total budget de fonctionnement	4.533.355.000	2.417.091.000	99.520.000	2.516.611.000

<b>BUDGET D'INVESTISSEMENT</b>				
<b>Titre 5</b> : Investissements exécutés par l'Etat	10.986.650.000	9.172.000.000	0	9.172.000.000
<b>Titre 6</b> : Transfert en capital	3.775.350.000	593.000.000	0	593.000.000
Total budget investissement	14.762.000.000	9.765.000.000	0	9.765.000.000
<b>Total budget général</b>	<b>19.295.355.000</b>	<b>12.182.091.000</b>	<b>99.505.000</b>	<b>12.282.611.000</b>